LHORI2891

2015-2016

Mémoire (première partie)

3.0 crédits		1 + 2q

Enseignants:	
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables :	/
Thèmes abordés :	Le mémoire consiste en un travail de recherche : - spécifique, vis-à-vis des autres activités d'enseignement ; - méthodique, dont les fondements sont assurées par la formation de base ; - intégré dans le programme et limité dans l'étendue du sujet. cf. Dispositions relatives au mémoire (http://www.uclouvain.be/61093.html)
Acquis d'apprentissage	Le mémoire doit montrer l'aptitude de son auteur à exposer correctement les résultats d'un travail personnel, objectif et méthodique, dont la qualité n'est pas nécessairement liée à l'étendue. Le mémoire est, au même titre que les autres formes d'enseignement, un élément constitutif du programme où il est prévu. Il s'agit d'un travail de recherche demandé aux étudiants qui, à ce stade de la formation, doit être considéré comme initiant à la recherche dans la discipline concernée. Quel que soit le sujet, le mémoire de master permet à l'étudiant de : - réaliser une analyse critique et une synthèse d'une question scientifique donnée, - contextualiser une problématique en lien avec l'état des connaissances actuelles, - exposer les résultats de son travail en justifiant ses choix méthodologiques, en argumentant ses hypothèses. *La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».*
Modes d'évaluation des acquis des étudiants :	Lors de l'inscription à l'épreuve, validation par le promoteur de l'avancement des travaux en fonction des objectifs mentionnés dans le descriptif. cf. Formulaire de validation : http://www.uclouvain.be/368259.html
Méthodes d'enseignement :	/
Contenu :	Le mémoire de master est une contribution personnelle à la connaissance scientifique. Par ce travail qui est le couronnement de ses études, l'étudiant fera la preuve qu'il a assimilé les principes méthodologiques propres au domaine des langues, des littératures ou des civilisations orientales anciennes. En première année de master, l'étudiant doit se choisir un promoteur avant le 1er novembre. En vue de la validation des 3 crédits, il aura satisfait aux objectifs suivants : - avoir délimité le sujet du mémoire ; - avoir collecté les textes essentiels du corpus à étudier ; - avoir produit une première ébauche de la bibliographie ; - avoir composé un plan raisonné du mémoire. cf. Vade mecum du mémoire HORI : http://www.uclouvain.be/368259.html
Bibliographie :	/
Autres infos :	Le sujet devra être déterminé avant le 1er novembre, avec l'accord du promoteur.
Faculté ou entité en charge:	GLOR

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)

Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en langues et lettres anciennes, orientation orientales	HORI2M	3	-	